



**HAL**  
open science

# Le sport à Saint-Denis, entre sport de haut niveau et sport populaire : 1945-1998

Emmanuel Bellanger

► **To cite this version:**

Emmanuel Bellanger. Le sport à Saint-Denis, entre sport de haut niveau et sport populaire : 1945-1998. Saint-Denis, la croisée des chemins, données sociales, dynamiques locales et activités municipales, 1999. halshs-03748646

**HAL Id: halshs-03748646**

**<https://shs.hal.science/halshs-03748646>**

Submitted on 9 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer : Emmanuel Bellanger, « Sports de haut niveau et sports populaires : 1945-1998 », in Jean-Claude VIDAL (dir.), *Saint-Denis, la croisée des chemins, données sociales, dynamiques locales et activités municipales*, Saint-Denis, Éditions PSD, 1999, pp. 452-501.

## Le sport à Saint-Denis, entre sport de haut niveau et sport populaire : 1945-1998

Emmanuel Bellanger

Si l'on parle aujourd'hui de sport à un Dionysien, il y a fort à parier qu'il évoquera la "Coupe du monde 1998" avec ces grandes figures emblématiques<sup>1</sup> : Zidane, Deschamps, Dugarry... Mais si l'on interroge sur le même sujet des professionnels ou des élus

---

<sup>1</sup> Cet article est le résultat d'une **enquête orale** réalisée auprès de témoins, élus ou professionnels, promoteurs publics d'une politique municipale sportive. Nous avons ainsi pu rencontrer **Luc Bouvet** secrétaire général adjoint en charge des directions du sport, de la culture, de la jeunesse et de l'enseignement ; **Joël Robot**, ancien responsable des services municipaux des sports à Sarcelles durant dix années, nommé directeur du service des sports de la ville de Saint-Denis en novembre 1983, chargé notamment du suivi des grandes manifestations sportives et événementielles de la Ville ; **Stéphane Daviet**, ancien appelé du contingent au titre du protocole ville à Saint-Denis, nommé au 1er janvier 1997 directeur adjoint de la direction des sports puis directeur au 1er janvier 1998.

Nous nous sommes également entretenus avec **Jean Maurize**, arrivé à Saint-Denis en 1987 avec pour mission de créer, de développer et de promouvoir une politique municipale en direction du sport. Jean Maurize peut faire valoir la longévité de ses expériences et de ses responsabilités au sein du mouvement sportif travailliste, la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Ancien chargé de mission après du maire, chargé des questions sportives, il est l'auteur d'un rapport capital à l'origine des nouvelles orientations municipales. Ce document est plus connu sous le titre de "Contrat pour le développement et les progrès du sport à Saint-Denis : 1989-1995". Par la suite, de 1989 à 1995, Jean Maurize fut élu maire adjoint délégué aux sports. Depuis les élections municipales de 1995, élu conseiller municipal, il a conservé sa délégation aux sports. Nous tenons à préciser que la formalisation de cette contribution tient pour beaucoup à son témoignage et à celui de Luc Bouvet secrétaire général adjoint de la mairie de Saint-Denis.

Nous avons aussi rencontré deux témoins dionysiens **Marcel Truy** et **Abel Tissot** mémoire vivante du sport à Saint-Denis. **Abel Tissot** a également écrit trois articles « Le coup d'envoi du 27 août 1897 » sur la naissance de l'UAD premier club omnisports dionysien, « Paris-Roubaix, via Saint-Denis » sur le départ de cette épreuve sportive de Saint-Denis de 1945 à 1965 et « Quand le Tour de France passait par la Voie Royale » le 25 juin 1947. Ils sont parus en 1997 dans les numéros 281 et 283 du *Journal de Saint-Denis*.

Ces sources orales ont été complétées par un **fonds documentaire** transmis principalement par la direction des sports : rapports d'orientation, rapports d'actualité, conventions ou contrats d'objectifs avec le mouvement sportif, organigramme de la direction des sports, tableau des effectifs des associations sportives locales... Nous remercions tout particulièrement **Catherine Andréazzoli**, **Sylviane Duflos** et **Françoise Monin** de la direction des sports.

La lecture des monographies consacrées à l'histoire de Saint-Denis est essentielle pour donner une perspective historique aux politiques municipales contemporaines. Nous pensons particulièrement à l'ouvrage dirigé par **Roger Bourderon** ancien maître de conférences à l'Université Paris VIII-Saint-Denis intitulé *Histoire de Saint-Denis* réactualisé en 1997 (Privat) et à ceux de **Jean-Paul Brunet** professeur à l'ENS-Université Paris IV, *Saint-Denis la ville rouge 1890-1939* (Hachette, 1980) et *Un demi-siècle d'action municipale à Saint-Denis la Rouge 1890-1939* (Editions Cujas, 1981).

Nous incitons les lecteurs passionnés d'histoire et de sport à lire l'article de Nicolas Kssis « Le football, histoire(s) d'une passion populaire », paru dans l'ouvrage de Jacques Girault (sous la direction), *Seine-Saint-Denis, Chantiers et mémoires*, Paris, Editions Autrement, collection France, n° 16, 1998.

Enfin, toujours pour tracer une perspective historique, souvent absente des documents produits par les services municipaux, nous avons consulté les *bulletins municipaux de la ville de Saint-Denis* de 1945 à 1969.

Pour terminer cette présentation sommaire, nous tenons à remercier **Dominique Deshayes**, **Sylvie Colomb** et **Joëlle Tabary** du service de la documentation de la ville de Saint-Denis pour leur accueil et les informations qu'elles nous ont communiquées.

représentant la municipalité, même passionnés de football, leurs propos seront certainement différents et plus nuancés. Car le sport, pour ces derniers, ne se limite pas à un divertissement événementiel. Tout au contraire, il renvoie plutôt à une préoccupation constante. De fait, leurs missions de services publics les incitent à la fois à répondre aux nouvelles demandes et aux besoins émergeant de la population, mais aussi à adapter les terrains et bâtiments aux exigences des fédérations sportives, à assurer la sécurité des infrastructures publiques, à implanter dans les quartiers des équipements sportifs de proximité, voire même dans certaines villes à participer à l'aménagement des rythmes scolaires... Toutes ces obligations, sans cesse plus étendues, pèsent en priorité sur les collectivités locales, et d'abord sur les communes, institutions de proximité par excellence.

\* \* \* \*

Cette contribution<sup>2</sup> s'inscrit dans une recherche interdisciplinaire et transversale où chaque direction fait part de ses modes d'intervention. Elle s'efforce de révéler les dynamiques et les synergies locales. À travers le regard croisé d'administrateurs communaux et d'élus, auteurs et promoteurs de nouvelles orientations municipales et d'infléchissements politiques, nous avons tenté de mesurer l'étendue, les limites mais aussi les enjeux de l'initiative locale dans les domaines du sport. A cette fin, nous avons adopté un plan chronologique qui tente de restituer sur un temps long une périodisation locale, périodisation marquée à la fois par des temps de rupture mais également par des continuités politiques et administratives.

Ce choix de redonner une perspective historique, nous paraît d'autant plus pertinent qu'il éclaire les débats contemporains et les décisions politiques et administratives actuelles. En ce sens, ce champ chronologique rappelle que le sport à Saint-Denis s'enracine depuis plus d'un siècle dans un tissu associatif qui fut et reste encore aujourd'hui le lieu d'ancrage du mouvement sportif dionysien. Ce mouvement associatif soutenu par les municipalités qui se sont succédées a pour caractéristique essentielle : la conciliation d'un sport "travailliste" populaire affilié à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) et d'un sport de haut niveau, étendard et fierté du sport "rouge".

Cet article présente dans **un premier temps**, des années d'après Guerre<sup>3</sup> à la crise économique des années 1970, les lieux d'ancrage historique et l'affirmation du sport

---

<sup>2</sup> Dans le cadre de cette contribution, nous regrettons de ne pas avoir suffisamment bien exploitée la dimension comparative.

<sup>3</sup> Nous tenons à préciser que ce cadre chronologique, qui commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, peut être perçu comme réducteur ne donnant pas une perspective de longue durée suffisante. De fait, la naissance du mouvement sportif dionysien est antérieure à cette période. Pour exemple citons : le Club vélocipédique dionysien (CVD créé dès 1892, l'Union vélocipédique de la Plaine-Saint-Denis créée en 1895 ou encore l'Union athlétique dionysienne (UAD), premier club omnisports fondé en 1897. Néanmoins,

“travailliste” dans une ville de la banlieue ouvrière, Saint-Denis symbole du “communisme municipal”. Ce modèle d’intervention municipale met en avant ses réalisations tout en valorisant l’action des associations sportives locales sur lesquelles il s’appuie et auxquelles il délègue une partie de ses missions d’animation et d’encadrement.

Après avoir décrit brièvement, à l’échelle d’une ville, cette période de reconstruction, nous évoquerons, dans **un second temps**, les conséquences économiques, sociales, démographiques et urbaines de la crise des années 1970. Ces années de mutations vont marquer un temps de rupture et d’infléchissement de l’action municipale affectée par la désindustrialisation et la délocalisation des entreprises dionysiennes avec pour corollaire la montée du chômage. Pourtant, cette période de fragilisation et de déstructuration du paysage urbain sera bientôt suivie d’une volonté politique de reconquête et de redéploiement des services municipaux - et en particulier de la direction des sports - au coeur des quartiers.

Enfin, nous concluons dans **une troisième partie**, sur l’émergence de nouvelles perspectives qui se traduisent à la fois par la valorisation des pratiques sportives - amateurs et de haut niveau - par la promotion de grands événements sportifs populaires et par la reconnaissance du travail des éducateurs sportifs dans les quartiers de la ville. Cette dernière action est aujourd’hui présentée comme un des axes prioritaires des orientations sportives municipales. Ces impulsions politiques ont pour ambition d’élargir et de “démocratiser” au plus grand nombre l’accès aux pratiques sportives et aux manifestations événementielles. Chaque jour, ce travail de proximité se révèle être essentiel et incontournable. Dans cette perspective, déjà énoncée pour la politique culturelle de la ville, le sens de l’intervention municipale pourrait se résumer à ces mots clefs : territorialiser, ne pas créer d’inégalité et démocratiser l’offre sportive.

## **I - Les lieux d’ancrage du sport dionysien, entre politique municipale d’équipement et vie associative locale : 1945-1970**

### **Une politique de création de services et d’équipements sportifs**

---

l’année 1945 constitue bien une rupture importante qui marque la prise en main et l’intervention accrue des municipalités dans le domaine sportif (augmentation des réalisations municipales d’installations sportives, soutien ou municipalisation d’associations locales...).

En avril 1945, le premier *Bulletin municipal de la Ville de Saint-Denis*, fait part des grands travaux de reconstruction entrepris et dirigés par la municipalité. Au lendemain de la Libération, l'intervention municipale est devenue en France le point charnière de l'action publique. A Saint-Denis, l'équipe municipale conduite par Auguste Gillot maire de Saint-Denis s'est fixée plusieurs objectifs. En premier lieu, elle épure le personnel communal en sanctionnant les employés de mairie adhérents ou sympathisants du Parti Populaire Français (PPF) de Jacques Doriot. Parallèlement à cette épuration administrative, les élus municipaux, sur les conseils de Fernand Roussel, secrétaire général de la ville, réorganisent les services municipaux, définissent un nouvel organigramme, aménagent de nouveaux bureaux et ouvrent des antennes relais dans les quartiers. Pour ces élus, il s'agit de soutenir une population fragilisée par plusieurs années d'occupation, de rationnement, de ravitaillement et de pénurie en s'appuyant sur une administration municipale épurée et réorganisée<sup>4</sup>.

Parmi ces priorités, l'oeuvre la plus importante est de reconstruire d'urgence des écoles, des cantines scolaires, des crèches, des centres médicaux, des bains douches dans les quartiers de la ville. Dans un contexte de paupérisation, la municipalité augmente ses subventions versées au bureau de bienfaisance, à l'hôpital-hospice ou à l'orphelinat. Elle crée un service social avec une équipe d'assistantes sociales, un centre de plein air... Elle s'engage dans des travaux de viabilité, d'assainissement, d'éclairage et de canalisation d'eau et de gaz. Mais surtout, elle développe une politique de construction de logements sociaux collectifs. Dans ces circonstances exceptionnelles, le champ d'intervention des communes ne cesse de s'étendre.

Dans ce contexte d'après Guerre qui marque l'aube des "Trente Glorieuses" et du "Baby-Boom", la promotion des pratiques sportives et la rénovation des équipements, construits pendant l'entre-deux-guerres (stades, piscine municipale en 1933...), ne sont pas absentes des préoccupations municipales. La municipalité a en effet l'ambition de prendre en main les activités liées au sport. Ainsi quelques mois après la Libération de Saint-Denis en août 1944, la municipalité s'engage dans la réfection du **stade municipal** qui le 1er avril 1945 prend le nom d'**Auguste Delaune**, Dionysien torturé et fusillé par les Allemands. Dans la même période, un **Centre Sportif Municipal** est créé pour l'orientation et la documentation des jeunes sportifs. La médecine sportive est également

---

<sup>4</sup> Dans notre thèse de doctorat, consacrée à l'histoire des "services urbains et des personnels à statuts dans les mairies de la banlieue parisienne (XIXe-XXe siècles)", nous évoquerons avec plus de précisions la réorganisation des services municipaux et la stabilité du personnel communal des villes de la Seine-banlieue au lendemain de la seconde guerre mondiale.

au coeur des priorités municipales. Ainsi un **centre médico-sportif municipal** est ouvert pour permettre aux membres des associations et aux sportifs dionysiens de bénéficier d'un suivi médical et de satisfaire aux obligations liées à la visite médicale préalable à toute pratique sportive. A la fin des années 50, la piste du Vélodrome fait l'objet d'une réfection. Des salles de boxe, de lutte et de danse rythmique sont également aménagées dans les locaux de l'**Office municipal des Sports**<sup>5</sup>, installé alors rue Catulienne.

Dans ces années de reconstruction, la municipalité organise ou soutient également de grandes manifestations sportives : le "**Tournoi de Pâques**" avec de grandes équipes internationales ; le départ du "**Paris-Roubaix**" de 1945 à 1965<sup>6</sup> ; la "**Course dans la Cité**" ; le "**Challenge Léo Lagrange**" qui rassemble plus de cent équipes de volley-ball sur la place de la Caserne ; le "**Cross national Auguste Delaune**" d'athlétisme ; la "**Fête Nautique**" et le "**Challenge Henri-Fournier**" de natation à la piscine municipale. Mais aussi, les "**As du Tour de France**", le **championnat de France d'Athlétisme FSGT** au Stade Auguste Delaune... Point d'orgue de ces initiatives, en juin 1947, pour la première fois la ville de Saint-Denis accueille le **Tour de France**<sup>7</sup>. A travers toutes ces manifestations, la municipalité cherche, à l'image de la "Cavalcade" et de la foire du Lendit réinventées en 1954, à jouer pleinement un rôle d'animation et de cohésion locale. La perception de Saint-Denis, son rayonnement et son attrait, constituent bien un enjeu pour les élus locaux et l'administration communale qui s'efforcent de promouvoir une représentation valorisante de leur ville. Ainsi durant toute cette période, la reconnaissance du sport de haut niveau des équipes sportives dionysiennes et de leur très bon classement dans les compétitions contribuent à faire de Saint-Denis, une cité sportive de dimension régionale, nationale et même internationale<sup>8</sup>.

Dans les quartiers de la ville, la municipalité prend aussi conscience de la nécessité de cibler son intervention sur ces micro-territoires et de sérier ainsi les carences de l'offre sportive. Dès 1946, elle ouvre une salle de boxe à la Plaine-Saint-Denis et construit des équipements sportifs dans les groupes scolaires. La ville, aidée par l'Etat et en particulier par le commissariat général aux Sports, pourvoit également les écoles de Saint-Denis en matériel sportif. Dès 1945, la municipalité envisage de réaliser des aménagements de

<sup>5</sup> L'office des sports est une association paramunicipale. Il est composé d'un conseil d'Administration et d'un bureau où siègent des représentants des clubs locaux, des élus et des sportifs issus du mouvement sportif. Son budget est constitué pour l'essentiel d'une subvention municipale et des cotisations des clubs adhérents. Depuis sa création, une étroite collaboration existe entre le service municipal des sports et cette association. Nous définirons dans les pages suivantes ses missions.

<sup>6</sup> Abel Tissot, « Paris-Roubaix, via Saint-Denis », *Journal de Saint-Denis*, avril 1997. De 1945 à 1965, le départ du Paris-Roubaix partait de Saint-Denis.

<sup>7</sup> se référer à l'article d'Abel Tissot déjà cité.

<sup>8</sup> Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons pas citer tous les résultats et les compétitions régionales et nationales remportées par les sportifs dionysiens. Mais, nous incitons les lecteurs intéressés à consulter la presse spécialisée (*L'Equipe*...) ou les journaux d'information locale pour constater le rayonnement du sport dionysien.

terrains de proximité de jeux et de sports dans les différents quartiers de la ville pouvant être utilisés par les écoliers, les comités d'entreprise et les clubs sportifs locaux.

La volonté politique défendue par la municipalité est alors de créer à Saint-Denis un sport de masse. En 1955, l'action municipale en direction des pratiques sportives connaît une activité de plus en plus intense en raison surtout de l'accroissement démographique. De fait, entre le recensement de 1946 et celui de 1968, la population dionysienne passe de 69 939 à 100 060 habitants soit en l'espace de vingt ans une augmentation de plus de 30 000 habitants. Devant l'insuffisance des infrastructures d'accueil et la pression démographique du "Baby-Boom", la question essentielle est bien de répondre dans l'urgence à l'affluence des besoins. L'intervention municipale se focalise alors sur l'agrandissement du Stade Auguste Delaune et sur la construction d'un palais des sports. Aussi, le conseil municipal prend la décision de construire un grand complexe sportif qui remplacerait toutes les petites salles municipales - salle du Petit marché, salle Ernest Renan, Centre Sportif Municipal rue Jules Guesde - disséminées et inadaptées aux besoins du jeune public et des sportifs confirmés. Finalement, le 21 avril 1962, le palais des Sports, financé à 85 % par la ville, est inauguré. André Lurçat, architecte urbaniste de la ville de Saint-Denis en est le concepteur. Par la suite, ce parc des sports<sup>9</sup> s'agrandit. Il comprend alors trois terrains de football, deux de handball, un de basket, un de volley-ball, quatre courts de tennis, un de rugby...

A la fin des années 1960, confrontée à une augmentation croissante du nombre d'enfants, la ville de Saint-Denis décide d'ouvrir une **école municipale des sports (EMS)**. Ce service public a alors pour mission d'initier les jeunes dionysiens aux activités physiques et sportives dans l'enceinte du Palais des sports. Des activités multiples (basket, gymnastique, escalade, badminton, initiation athlétisme, natation...) y sont proposées. Par la suite le champ d'intervention géographique de l'école s'étend aux équipements de quartier : le Gymnase Baquet ou celui de La Courtille<sup>10</sup>. La présence de l'école tend en effet à se déconcentrer dans les nouveaux équipements sportifs. A ce titre, un projet de déconcentration des activités de l'EMS dans le gymnase du quartier de Franc-Moisin est à l'étude. La réalisation de ce projet, selon Jean Maurize, est d'autant plus souhaitable que peu d'enfants du Franc-Moisin fréquentent l'école municipale des sports. La plupart des élèves fréquentent l'école plusieurs années. Après leur formation au sein de l'EMS, ces jeunes dionysiens peuvent prolonger et perfectionner leur activité sportive dans les clubs locaux. Cette articulation entre l'école et le tissu associatif est importante car elle permet un développement continu des pratiques sportives de l'enfance à l'adolescence. Pour

---

<sup>9</sup> En 1995, le Parc des sports Auguste Delaune avait une superficie de 117 000 m<sup>2</sup>.

<sup>10</sup> En 1993, 513 enfants ont fréquenté l'EMS avec une équipe de 30 personnes qui les encadrent. Tous sont professeurs d'EPS, maîtres auxiliaires ou professeurs des écoles, brevetés d'Etat ou étudiants.

preuve, le fonctionnement de cette école témoigne bien des liens étroits tissés entre la municipalité et les sociétés sportives locales.

## **Une politique municipale portée et encadrée par des associations sportives locales<sup>11</sup>**

Pour saisir et mesurer l’ancrage du sport dans la ville de Saint-Denis, il faut en premier lieu souligner les convergences, voire les dépendances réciproques, qui lient intimement le mouvement sportif associatif à la municipalité et à l’émergence de politique sportive municipale. Ces relations s’inscrivent dans une tradition qui prend source dès la fin du XIX<sup>e</sup>. Cette période de restauration de la République se singularise à la fois par l’affirmation et la légitimation des institutions municipales mais aussi par la reconnaissance légale des associations<sup>12</sup>. Ce moment transitoire est marqué dès son origine par un compromis instaurant une forme de délégation tacite du sport communal aux sociétés sportives locales.

En 1945, au lendemain de la guerre, la situation n’est plus tout à fait la même. Les sociétés sportives vont certes conserver leur assise et leur prédominance dans l’animation sportive, mais la municipalité va désormais chercher à impulser une cohésion et une coordination du mouvement sportif dionysien. Dans cette perspective, elle crée en 1945, **l’office municipal des sports**. Cet office, étroitement dépendant de la ville, est statutairement assimilable à une association. Affilié à une fédération nationale, il perçoit en effet l’essentiel de ses subventions de la commune. Dès son origine cette association paramunicipale joue un rôle essentiel de coordination entre les différentes sociétés sportives de la ville liées pour la plupart au sport “rouge”.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il existe à Saint-Denis une vingtaine d’associations sportives. Les deux plus importantes sont : le club municipal de mouvance communiste “**Saint-Denis Union Sport**”<sup>13</sup> qui compte 13 sections sportives différentes et “**L’Avant-Garde**” doyenne des associations dionysiennes, d’obédience catholique, dont la naissance a précédé la Grande Guerre. L’histoire de ces deux associations dionysiennes

<sup>11</sup> Une précision importante doit être apportée. Les chiffres cités dans cet article sont ceux recueillis dans les *bulletins municipaux* ou communiqués par la direction des sports de la ville de Saint-Denis. Il ne s’agit donc que d’une source unique et orientée. Nous n’avons pas pu la confronter à des documents provenant de services extérieurs (services de la préfecture de la Seine puis à partir du découpage de 1964, effectif en 1967, ceux de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, ministère de l’Intérieur ou secrétariat d’Etat au sport...).

<sup>12</sup> Il s’agit de la loi fondamentale du 5 avril 1884 sur l’organisation des municipalités et de celle de 1901 sur la naissance et la reconnaissance des associations.

<sup>13</sup> “**Saint-Denis Union Sport**” fut créée et déclarée à la préfecture de Police le 23 août 1945 et légalement reconnue au Journal officiel du 6 septembre 1945.

fait écho aux clivages et aux tensions qui traversent le mouvement sportif français tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le contexte de l'entre-deux-guerres et plus encore peut-être dans celui de la Guerre froide, coexistent en effet des oppositions nettes entre les associations sportives affiliées à la FSGT "communisante", celles affiliées à la FSF qui deviendra la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) d'obédience catholique ou encore celle rattachée à l'Union des Fédérations des oeuvres laïques et d'éducation populaire (UFOLEP), liée à la Ligue de l'enseignement de sensibilité socialiste. L'existence de conflictualités et d'enjeux de pouvoir entre ces différentes fédérations "affinitaires" se retrouvent également sur le terrain local entre l'association "Saint-Denis Union Sport", faire valoir de la municipalité communiste et "L'Avant garde" de Saint-Denis, vivier du patronage catholique.

Le Club "**Saint-Denis Union Sport**", fer de lance du sport associatif travailliste et municipal, dont les abréviations SDUS sont bien connues, a marqué l'histoire de Saint-Denis. A la Libération, le SDUS, d'obédience communiste, se substitue à "**L'Olympique de Saint-Denis**"<sup>14</sup>, fondé en 1940, dont le siège se situait à la Mairie de Saint-Denis. L'histoire de cette association sportive et de ses dirigeants est étroitement imbriquée dans celle de l'office des sports et de la municipalité. De fait, ce club municipal a toujours eu à sa tête ou parmi ses membres influents des conseillers municipaux et des adjoints au maire tels Auguste Persancier, adjoint au maire dès 1945 délégué aux sports pendant plus de vingt ans ou Paul Loustalot qui lui succédera en 1965. Cette association qui est le fruit d'une fusion de plusieurs sociétés sportives est adhérente à la FSGT dont le dionysien Auguste Delaune fut le secrétaire général fédéral avant guerre. En 1947, ce club comptait 1237 membres auxquels s'ajoutent plus de 18 clubs corporatifs rassemblant plus de 600 membres. En 1953, les effectifs de ce club municipal augmentent sensiblement et comptent désormais 2 300 membres répartis dans 32 sections sportives. 23 sports y sont pratiqués (football, athlétisme, gymnastique, cyclisme individuel et par équipe, lutte libre, basket, handball, rugby, natation, danse rythmique, judo, tennis, tennis de table...)<sup>15</sup>. Le SDUS organisait également chaque année un rallye cycliste au mois de mars. Durant toute cette période, les effectifs du SDUS ne cessent de s'étoffer. En 1958, le SDUS totalise près de 2 500 adhérents affiliés à 17 fédérations nationales. En 1960, il passe à 2675 membres et à 3 692 en 1964<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Cette association fut légalement reconnue au Journal Officiel du 21 juillet 1942. Ce club fut pourtant dissout en 1943 en vertu de l'article 3 de l'ordonnance du 3 octobre 1943.

<sup>15</sup> Le club municipal détient le titre de 1er club de la Fédération sportive et gymnique du travail de 1946 à 1953. Ses sportifs ont conquis de 1951 à 1952 cinq titres de Champion de France : 2 en cyclisme individuel et par équipes avec Lemoigne, Gonin et Gaignard, 1 en gymnastique avec Courtois, 1 en lutte libre avec Arru Gallart, 1 en simple tennis avec Madame Tardif. Ils ont également remporté quelques 20 titres régionaux et six internationaux.

<sup>16</sup> Aujourd'hui, le club omnisports compte plus de 4 500 licenciés

L'association **l'Avant-Garde**, située au 4 de l'avenue Stalingrad, fait figure de doyenne des sociétés sportives. Elle est née en 1913. Cette association d'obédience catholique avait alors pour but selon Jean Mornet<sup>17</sup>, qui préside aux destinées du club depuis 25 ans : de "*développer, par l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports, les forces physiques et morales des jeunes gens*". Dès sa création, l'Avant-Garde fonde une école de clairons et de tambours qui donnera naissance à une fanfare de renom. L'âge d'or de l'Avant-Garde se situe entre les deux guerres et se prolonge au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de l'abbé Joly, véritable bâtisseur de l'association. Dans le domaine de la Gymnastique, l'Avant-Garde était classée parmi les meilleures équipes des patronages de France. La réputation de sa fanfare dépassait largement les frontières de Saint-Denis. Ainsi en 1947, Elle fut choisie pour animer au Vêld'hiv le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). En 1975, le chanoine Levavasseur, ancien curé de la Basilique de Saint-Denis, écrivait : "*les différentes paroisses de la ville eurent aussi des oeuvres florissantes d'Education populaire et leurs Sociétés de sport, de gymnastique et de musique parmi lesquelles l'Avant-Garde de Saint-Denis de la Basilique... dont les sections sportives et musicales se sont valeureusement distinguées dans de nombreux championnats tant en France qu'à l'étranger*"<sup>18</sup>. Aujourd'hui, ses activités vont de la Fanfare à la gymnastique en passant par l'escrime, la boxe, le football, l'athlétisme, le basket, une section de théâtre<sup>19</sup>. Comme le SDUS, elle poursuit toujours ses missions d'encadrement et d'enseignement des pratiques sportives

Aux cotés des associations locales, un nombre important de travailleurs d'usines ont constitué leurs propres équipes de football telles : Mouton et Jeumont à la Plaine ou encore Aster, les chantiers de la Loire, Spiros, Imbert dans le reste de la ville. Toutes ces équipes étaient affiliées à la FSGT. Les matchs avaient lieu chaque samedi après-midi souvent au Stade Auguste Delaune. Ces équipes étaient désignées alors sous les termes de "corpo" contraction du mot corporatif<sup>20</sup>. Au plan local, tous les ans, ces équipes d'entreprises dionysiennes se disputaient la Coupe "Roger Sémat". Au plan national, chaque année les "corpos" concouraient également pour remporter la coupe de la VO<sup>21</sup>. A Saint-Denis, il existait en outre deux clubs d'entreprises importants. Le premier, non affilié à la FSGT, rassemblait les gaziers de la Plaine-Saint-Denis. Leur association, l'Association sportive des Gaziers de Paris (ASGP) était affiliée à la Fédération française de football associative

---

<sup>17</sup> Jean Mornet, âgé de 69 ans, est un ancien chef d'entreprise.

<sup>18</sup> Levavasseur, *Saint-Denis à travers l'histoire, Une cité pas comme les autres*, 1975.

<sup>19</sup> Ces renseignements sont publiés dans l'article « L'Avant-Garde et ses 86 ans à la croisée des chemins » de Benoît Lagarrigue paru dans *le Journal de Saint-Denis* du 28 octobre 1998.

<sup>20</sup> Souvenirs d'Abel Tissot et du cahier journalier des mémoires de son père.

<sup>21</sup> *Vie ouvrière*, hebdomadaire du syndicat CGT.

(FFFA ou 3FA<sup>22</sup>) créée en 1919. Le deuxième club, l'Union sportive électrique et gazière du Landy (USEG), était quant à lui affilié à la FSGT<sup>23</sup>. Leur terrain de jeu se situait à la Plaine-Saint-Denis au stade Francis de Pressenssé. L'ASGP, comme l'USEG, étaient des clubs omnisports qui pratiquaient le basket, l'athlétisme, le tennis... Pour achever ce portrait des associations sportives de la ville de Saint-Denis, il faut encore signaler l'existence de clubs communautaires et en particulier ceux des Espagnols.

Les années d'après guerre constituent l'âge d'or du "sport associatif de masse". Le tissu associatif dionysien se structure autour de trois ramifications : les associations omnisports locales tels le SDUS ou l'Avant-Garde qui réunissent des adhérents venus de toute la ville ; les clubs corporatifs d'entreprises dionysiennes et ceux unisport d'associations communautaires. Durant toute cette période des années 45 aux années 70, ces associations florissantes, pour la plupart affiliées à de grandes fédérations nationales, sont encore assez cloisonnées et traversées par des lignes de partage, par des sensibilités opposées héritières des tensions qui ont marqué l'histoire politique de la France contemporaine. Pourtant ces lignes de clivages souvent partisans, confessionnelles ou communautaires vont progressivement s'estomper. Fait nouveau et important, avec l'urbanisation croissante de la ville et l'édification de cités, de nombreuses associations organisées sur la base du quartier vont se développer. Avec l'apparition de nouveaux sports, de jeunes associations sportives vont également voir le jour et se multiplier.

## **II - Les années de rupture et de reconquête : 1970-1995**

La fin des années 60 et le début des années 1970 marquent une rupture dans l'histoire de l'activité municipale et l'émergence d'une nouvelle orientation politique. Après les Trente Glorieuses, période faste de reconstruction et d'expansion économique, la France est touchée frontalement par la crise et la récession mondiale. Dans ce contexte, les villes et en particulier Saint-Denis, n'échappent pas aux mouvements de délocalisation et aux fermetures d'entreprises qui déstructurent profondément le tissu industriel dionysien. A l'implantation des usines et au développement économique de la Plaine-Saint-Denis succèdent des étendues de friches industrielles et une montée du chômage.

---

<sup>22</sup> Nous incitons les lecteurs passionnés d'histoire et de sport à lire l'article de Nicolas Kssis « Le football, histoire(s) d'une passion populaire », paru dans l'ouvrage de Jacques Girault (sous la direction), *Seine-Saint-Denis, Chantiers et mémoires*, Paris, Editions Autrement, collection France, n° 16, 1998.

<sup>23</sup> L'USEG du Landy a fêté l'an dernier son cinquantième anniversaire. Ce club est notamment subventionné par le comité d'entreprise (CE) d'EDF.

Confrontée à ses mutations, qui ont pour corollaire une diminution des recettes budgétaires et une pression fiscale accrue, l'action municipale ne peut à elle seule infléchir les effets d'une récession mondialisée. Pourtant dans ce contexte, son champ d'intervention va se renforcer et son action se redéployer. Aussi dans un moment de fragilisation de nombreuses familles dionysiennes, les services municipaux d'assistance et en particulier les travailleurs sociaux vont de fait se retrouver en première ligne. Ces services sociaux, les plus sollicités mais aussi les plus exposés, vont en effet jouer un rôle moteur dans l'impulsion donnée au redéploiement de l'action municipale. Cette impulsion n'est pas sans résonance. Elle s'inscrit en effet dans une continuité historique renouant avec des traditions et des missions municipales ininterrompues de bienfaisance, d'assistance, d'aide et d'action sociale encore bien ancrées dans la mémoire des personnels communaux et des habitants<sup>24</sup>.

De même, dans le domaine culturel, la ville accentue son intervention. Elle crée en 1969 le Festival de musique classique de Saint-Denis. Au début des années 80, elle crée également une unité d'archéologie municipale pionnière en France et une salle municipale de cinéma. Dans la même période, elle restaure le carmel et y inaugure le musée d'art et d'histoire de la ville de Saint-Denis. Elle s'engage également dans la rénovation du théâtre municipal devenu un centre dramatique national (CDN)...<sup>25</sup>

En matière d'urbanisme, la municipalité se lance au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans une entreprise de résorption de l'habitat insalubre. Mais il faut attendre plus d'une décennie pour voir détruits les bidonvilles du Cornillon, du Landy, de Pleyel et surtout celui du Franc-Moisin. De 1970 à 1975, les baraquements du Franc-Moisin sont progressivement remplacés par de grands ensembles. Au même moment, au début des années 1970, le grand chantier de la rénovation du centre ville commence avec pour point d'appui l'arrivée en 1976 du métropolitain au pied de la Basilique. Attentive aux difficultés que rencontrent de nombreux jeunes dionysiens et à leurs besoins, la municipalité crée également des maisons et des foyers de jeunes dans les quartiers et en 1983 une Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC).

Enfin, dans le domaine du sport, la municipalité renforce également son champ d'action et de compétence. Surtout, elle impulse, après une période transitoire d'interrogation et de remise en question de ses propres modes d'intervention, de nouvelles

---

<sup>24</sup> Dans des périodes de crises économiques ou de conflits mondialisés, les mairies institutions de proximité et de relais vont toujours s'appuyer sur leurs services d'assistance (Bureau de bienfaisance, Caisses des écoles, bureau d'aide aux chômeurs dans les années Trente, dispensaires, crèches, service de ravitaillement pendant la Seconde Guerre mondiale, bureau d'aide sociale d'après guerre auquel succédera le centre communal d'action sociale...).

<sup>25</sup> Pour plus d'information, on se reportera à notre article consacré à l'action culturelle intitulé « Une action culturelle en mouvement : Saint-Denis ou l'histoire d'un territoire "sacralisé" ».

orientations axées à la fois sur le sport de haut niveau mais aussi sur un nouvel espace d'intervention : les quartiers, lieux essentiels car épicentres d'un sport de rue en plein essor et d'une floraison d'équipes amateurs de jeunes. S'appuyant toujours sur le mouvement sportif dionysien, lui même affecté par la crise, la politique municipale va prendre une nouvelle dimension.

## Nouveaux enjeux, nouveaux besoins

Au milieu des années 80, le sentiment partagé par les acteurs publics, élus ou cadres territoriaux promoteurs du sport "communal", est celui d'un important retard accumulé. Saint-Denis n'est plus la cité sportive en pointe affichant ses palmarès et ses équipements sportifs gratifiants. Devant ce constat, Marcelin Berthelot maire de Saint-Denis depuis 1971 fait alors appel, en mai 1987, à Jean Maurize<sup>26</sup>. Ce professionnel a alors pour mission de mettre à plat l'existant et de promouvoir une nouvelle politique sportive innovante. De cette collaboration fructueuse émerge un document fondamental formalisé en 1989 lors de la préparation des élections municipales : **"le contrat pour le développement et les progrès du sport à Saint-Denis : 1989-1995"**<sup>27</sup>.

Selon Jean Maurize, à son arrivée, le sport était considéré "comme un supplément d'âme". La ville distribuait des subventions mais sans réelles contreparties, et surtout sans projet éducatif cohérent et d'ampleur. Selon Luc Bouvet, secrétaire général adjoint, Marcelin Berthelot observait que : "Saint-Denis était une ville riche de ses potentialités mais peinait à les exploiter". Face à ce constat et surtout au regard des potentialités humaines de cette commune, la municipalité décida dans un premier temps de réaliser un état des lieux des équipements et des pratiques sportives afin de mieux sérier les points d'appui et les carences des actions municipales passées.

Suite à ce regard rétrospectif, il fut décidé :

- \* - de redéfinir les relations de la municipalité avec le mouvement associatif en développant une politique de conventionnement ;
- \* - de valoriser le sport de haut niveau en s'appuyant sur le mouvement sportif ;
- \* - de poursuivre et d'amplifier l'organisation de grands événements sportifs populaires ;

---

<sup>26</sup> En 1989, Jean Maurize est élu maire-adjoint délégué au sport. Ce mandat est sa première fonction électorale. Jean Maurize est un militant du sport ouvrier, du sport "travailliste, du "sport rouge". Il a occupé pendant plusieurs décennies des responsabilités importantes au sein de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Il fut tour à tour membre de la FSGT, secrétaire général, président délégué du comité de Paris de 1966 à 1986, président de la Ligue d'Ile-de-France de 1976 à 1986, membre du comité national, du comité directeur national et du secrétariat national de la FSGT de 1970 à 1986.

<sup>27</sup> " Saint-Denis c'est champion ! Contrat pour le développement et les progrès du sport à Saint-Denis 1989-1995 ", 1995.

- \* - de mettre en oeuvre une politique d'équipement de proximité dans les différents quartiers de la ville ;
- \* - de valoriser le sport populaire en soutenant de nouvelles pratiques et activités sportives (sports de combat, sports de rue...) ;
- \* - de développer de nouvelles formes d'animation sportive à l'échelle des quartiers (tournois inter-quartiers, tournois inter-banlieues...).

Jean Maurize, soutenu par les personnels de la direction des sports, s'investit d'autant plus facilement dans ses nouvelles fonctions qu'il connaît bien le monde associatif. A partir de ce document pionnier, il établit, au début des années 90, avec les associations sportives dionysiennes une politique de conventionnement ouverte à de nouvelles pratiques sportives (sports de rues, sports de combat - au judo s'ajoutent la boxe thaïlandaise<sup>28</sup>, le karaté, le tae Kwon do -...). Il réoriente et rééquilibre la politique de subventionnement en direction d'associations non affiliées au SDUS infléchissant ainsi la place prépondérante, voire pour certains, le monopole de ce grand club omnisports dionysien.

Ce contrat, fer de lance d'une politique de valorisation des pratiques sportives, est à l'origine du développement à la fois de grands équipements (piscine, complexes sportifs...) mais aussi d'installations sportives de proximité certes plus modestes mais répondant à un véritable besoin. Toujours, selon ce document, la municipalité se charge alors de la création et de la dynamisation de grandes manifestations sportives dépassant les frontières de la ville : le meeting international d'athlétisme de Saint-Denis, le semi-marathon... Cette nouvelle impulsion est le résultat d'un constat : Saint-Denis est une ville sportive et sa population jeune constitue une richesse à valoriser. De fait, en 1989, les autorités municipales estimaient à 35 000, le nombre de personnes pratiquant un sport à Saint-Denis. Pour Jean Maurize : "Ce chiffre très important - qui prend en compte les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées, les étudiants, les adhérents des associations sportives (locales et d'entreprises) - donne du sens à la volonté affirmée par la municipalité de poursuivre et d'intensifier l'accès de tous aux pratiques et aux installations sportives".

## **Une nouvelle politique d'équipements**

A son arrivée, Jean Maurize est surpris par la pénurie des infrastructures sportives de quartier. L'action municipale en direction du sport paraissait trop centralisée. Il y avait bien un équipement phare, le stade Auguste Delaune, mais sa dimension et sa renommée nationale masquaient le dénuement de la plupart des quartiers. Ces derniers restaient en

---

<sup>28</sup> De 1983 à 1986, Jean Maurize a été président de la Fédération française de Boxe thaïlandaise.

effet pour la plupart dépourvus d'installations de proximité en particulier dans le sud et sud-est de la ville. Compte tenu de la superficie de la ville, structurée par de grandes cités, et de son poids démographique<sup>29</sup>, Saint-Denis avait accumulé un retard certain. Dans ce contexte, la réorientation de la politique sportive de la municipalité avait pour mission première de résorber ce passif. Avec l'émergence de groupements de jeunes issus des cités de la ville, souvent non structurés et aux revendications de plus en plus affirmées, cette nouvelle impulsion était devenue d'autant plus nécessaire. Cette pression légitime accentuait en effet le caractère urgent de cet investissement dans les quartiers.

En ce qui concerne les équipements sportifs, un premier élan fut donné à la fin des années 1980. Il s'agissait alors de poursuivre le plan de remise à niveau de l'ensemble des installations existantes, énoncé en 1989, afin de mieux répondre aux nouveaux besoins liés aux transformations des pratiques sportives et notamment à l'essor des sports de rue. Ces réalisations d'équipements sportifs au coeur des quartiers correspondaient bien à une volonté de prendre en compte un public non captif c'est à dire n'adhérant pas aux associations subventionnées ou conventionnées par la ville. Ces réalisations de terrains de sport de proximité valorisaient et s'ouvraient ainsi à de nouvelles pratiques sportives (sports de combat, de rue...).

Aussi, durant toute cette période allant des années 1980 au milieu des années 1990, des installations sportives de dimensions importantes sont construites ou rénovées. Le gymnase Franc-Moisin est édifié<sup>30</sup>, le stade du Landy<sup>31</sup> est rénové en 1989 et 1990, comme le Palais des Sports<sup>32</sup>, les gymnases Wilson et Maurice Baquet<sup>33</sup>, sans oublier celui de la Courtille<sup>34</sup>. Il faut encore ajouter la rénovation de la piste de 250 mètres du vélodrome. Cet équipement est très convoité car la région parisienne ne compte que deux autres vélodromes, le premier situé dans le Bois de Vincennes et le second à Aulnay-sous-Bois<sup>35</sup>.

<sup>29</sup> La ville de Saint-Denis compte 90 000 habitants.

<sup>30</sup> Le complexe sportif du Franc-Moisin comprend une salle omnisports, une salle de boxe, une salle polyvalente, une salle de pratique gymnastique, sports corpo, twirling bâton, un terrain de foot stabilisé éclairé, plusieurs plateaux d'évolution hand, basket et volley, une piste d'initiation d'athlétisme - 6 couloirs - 120 m. de long, un lançoir de poids, un sautoir en longueur, un sautoir en hauteur.

<sup>31</sup> 2 courts de tennis revêtement synthétique, une place de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un espace vert

<sup>32</sup> Cette installation sportive comprend une salle omnisports avec gradins de 900 places, une salle d'entraînement multisports, une salle de judo et salle annexe, une salle de boxe, une salle de gymnastique, une salle de danse rythmique et une salle de réunion. Elle dispose également d'un terrain d'honneur, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain de rugby, de trois terrains de football, de huit courts de tennis, de cinq terrains de handball, deux terrains de basket, un terrain de volley-ball, un boulodrome, une tribune d'honneur de 3400 places assises et de gradins pour 8000 spectateurs

<sup>33</sup> Il comprend une salle omnisports avec tribune de 200 places, une salle de tennis de table, une salle de lutte, des plateaux d'évolution.

<sup>34</sup> Il comprend une salle omnisports, une salle pour gymnastique, danse, mini-basket, une salle d'escrime, une salle Tennis de table, un court extérieur de tennis, une installation d'athlétisme (piste de 80 m.)

<sup>35</sup> En décembre 1998, au moment de l'annonce de la candidature de la Ville de Paris aux "Jeux Olympiques de 2008", le projet de construire un vélodrome couvert au Fort d'Aubervilliers situé à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a été relancé.

Le vélodrome accueille les sections locales du SDUS et du Club vélocipédique dionysien (CVD) créé en 1892, mais aussi les élèves des écoles de cyclisme. Dans cette enceinte, des compétitions départementales, régionales et nationales s’y produisent. Parmi ces manifestations, citons la plus importante : **“le grand prix international de vitesse”**<sup>36</sup>.

Progressivement, des espaces de proximité vont quadriller le territoire communal et s’implanter dans toutes les cités de la ville : dans la cité Joliot Curie, aux Cosmonautes, au Franc-Moisin, à Casanova, à la Saussaie, à Floréal, à la Courtille, à Marcel Cachin, à Barbusse, à Romain Rolland, à Allende, à Stalingrad, à Cauqueberg, rue Berne, à Gabriel Péri, au square Calon, au square Fabien, à Pierre Sénard-Monmousseau, à Duclos, à Paul Eluard, au 120 avenue du Président Wilson, au square Poullain, au mail Dourdin, à Saint-Rémy... Tous ces espaces de proximité comprennent des terrains de foot stabilisés ou des terrains de tennis, de basket ou encore des tables de ping-pong, des murs de tennis... Au total, une trentaine de terrains de proximité sont construits ou réhabilités par la municipalité.

A cette longue liste d’équipements de quartier, il ne faudrait pas omettre les équipements sportifs scolaires (gymnase Pasteur, installations sportives du Lycée Paul Eluard rénovées<sup>37</sup>...) et les équipements sportifs à gestion privée ou non municipale (Les “Tennis Wilson” et le “Mondial Tennis Country Club” à la Plaine-Saint-Denis, les installations sportives de l’école Notre Dame de la Compassion, celles de la Maison d’éducation de la Légion d’honneur, le complexe sportif du Gaz de France, la piscine départementale de Marville, le parc interdépartemental des sports, le gymnase de l’Avant-Garde de Saint-Denis). Précisons également que les cours voire même les parkings d’immeubles, les rues et les espaces piétonniers, les parcs et les squares de la ville de Saint-Denis sont aussi des lieux de pratiques sportives (pétanque, jogging, rollers, football...) et pouvant entraîner des cohabitations conflictuelles avec les résidents ou les piétons.

Enfin, le dernier équipement d’importance édifié par la ville fut un centre nautique municipal<sup>38</sup> d’une capacité d’accueil de 450 personnes par jour<sup>39</sup>. les travaux de construction de cette piscine plus communément surnommée “la Baleine” s’étalèrent sur une durée de vingt mois de 1994 à 1996 pour être finalement inaugurée en juin 1996. Cet établissement remplace l’ancienne piscine du boulevard Félix Faure construite en 1933 et dont la rénovation ne fut pas envisageable du fait de sa vétusté. La “Baleine”, d’une

---

<sup>36</sup> d’une superficie de 9532 m<sup>2</sup>, il comprend une piste de 250 mètres et un terrain de foot cadet.

<sup>37</sup> Ces installations répondent mieux aux besoins des lycéens durant le temps scolaire et sont ouvertes aux associations dionysiennes hors du temps scolaire.

<sup>38</sup> Dossier de presse du 04/06/1996 consacré *la Baleine, Nouveau centre nautique*, 13 avenue Jean Moulin.

<sup>39</sup> Le coût d’investissement pour réaliser ce projet s’éleva à 54 millions de francs.

superficie de plus de 8 000 m<sup>2</sup>, est constituée d'un espace de plongée, d'une zone ludique et d'un bassin sportif. Majoritairement fréquentée par un public scolaire et associatif, la direction des sports cherche à élargir l'ouverture de ce lieu à tous les publics en établissant de nouveaux créneaux horaires<sup>40</sup>.

## **Une politique de partenariats et de conventionnements avec le mouvement sportif<sup>41</sup>**

Durant plusieurs décennies, le sport dionysien fut porté par le monde du travail et encadré par ses organisations elles-mêmes imprégnées des valeurs transmises par l'éducation populaire. Dans ce contexte, la prédominance du sport travailliste avec ces comités d'entreprise et ces grands clubs locaux omnisports - comme le SDUS à Saint-Denis - était manifeste. Les enseignements sportifs en milieu scolaire bien qu'importants se limitaient à quelques heures hebdomadaires laissant ainsi aux associations sportives ou à l'école municipale des sports un vaste champ d'intervention.

La fin des années 70 et le début des années 80 sonnent pourtant l'heure des incertitudes et des tâtonnements. Les contrecoups de la récession affectent de plein fouet le mouvement sportif dionysien. On reproche alors à ces groupements associatifs de n'avoir pas su générer un sport de haut niveau et d'avoir mis en place des structures d'accueil trop rigides. Confrontées à cette crise de confiance, ces associations sont de plus fragilisées par l'étiollement du bénévolat et par un mouvement de raréfaction de la participation de la population. Les grands clubs rencontrent également des difficultés à recruter et à maintenir un encadrement technique de qualité et parviennent difficilement à fidéliser leurs cadres souvent bénévoles.

Face à cette crise, la ville décide de redéfinir et de renforcer son soutien financier au mouvement sportif dionysien. Elle initie alors une politique de conventionnement, ciblée sur des activités sportives spécifiques, avec pour objectif principal de contractualiser ses relations aux associations sportives locales. En 1990, la première convention est signée avec la section de football du grand club référent : "Saint-Denis Union Sports". L'objectif de cette politique de convention est de promouvoir les pratiques sportives en contractualisant les engagements réciproques liant les associations à la Municipalité<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Précisons également que la municipalité de Saint-Denis a décidé et voté en conseil municipal la gratuité d'accès pour les chômeurs.

<sup>41</sup> Nous précisons que nous avons choisi d'inclure dans l'expression "mouvement sportif" les groupements de jeunes même si ces derniers ne sont pas structurés en association.

<sup>42</sup> Le budget consacré aux politiques de conventionnement signées avec le mouvement sportif dionysien s'est élevé à 745 000 francs en 1995. Parmi les associations conventionnées citons : SDUS Basket, CVD, cercle d'escrime, ESFM, SDUS Football, Hand-ball la Dionysienne, SDUS Natation, SDUS Rugby, SDUS Tennis de table, SDUS Judo, AGSD Volley, Trampoline la Dionysienne, SDUS water-polo, SDUS Boxe, Club 93.

Dans ces conventions, il est précisé que la formation des cadres sportifs relève de la responsabilité propre des Clubs et de leurs fédérations respectives. Cependant, la ville peut décider d'apporter une aide financière pour la formation des animateurs du mouvement sportif dionysien. Ce nouveau cadre juridique, fixant un certain nombre d'exigences, s'accompagne d'une hausse des subventions accordées aux associations. Pour Jean Maurize, "la ville de Saint-Denis avait en effet pris un certain retard dans l'aide financière apportée au mouvement sportif".

Parallèlement à cette redéfinition des relations liant la municipalité aux associations locales, de nouveaux groupements, souvent spontanés et sans encadrement, apparaissent au sein des quartiers. Issus des cités de la ville, constitués pour beaucoup sur une base culturelle, leur existence est le résultat d'une pratique quotidienne des sports de rue et parmi eux du football, sport roi par excellence. Aussi, au début des années 90, à Saint-Denis, le service des sports dénombrait près de 70 équipes amateurs de football.

La direction des sports doit alors résoudre deux problèmes essentiels : d'une part ouvrir à ces jeunes les installations sportives de la ville tout en coordonnant leur utilisation et d'autre part créer des animations sportives au sein même des quartiers. Cette double action, devenue une priorité, est pilotée par deux hommes : Jean-Claude Macé, responsable de la gestion des installations sportives et Jean Claude Lecoq, chargé de l'animation et de l'éducation sportive. Ces deux cadres territoriaux ont accompagné et initié, ces vingt dernières années, les transformations des pratiques sportives et la multiplication des installations sportives. Confortés par leur expérience et leur ancienneté au service de la direction des sports, ils peuvent, à ce titre, faire valoir leur connaissance fine du terrain et des actions municipales passées. Fort de cette longévité professionnelle et de ces connaissances fines du monde associatif, ils ont ainsi pu contribuer au redéploiement du service municipal des sports.

Comme nous le verrons dans les paragraphes suivants, ces démarches nouvelles d'animation et d'ouverture ont pu s'appuyer sur plusieurs acteurs de la ville, des gardiens d'immeubles, propriétés des bailleurs de logements sociaux, aux éducateurs sportifs, en passant par de récentes recrues aux missions de médiation : les gardiens des installations sportives et les emplois-jeunes. Malgré la crise et les difficultés persistantes de gestion, la place et les missions du mouvement sportif restent essentielles et incontournables. Pour preuve, en 1993, Saint-Denis comptait 11.500 licenciés soit 12,66 % de la population totale estimée lors du recensement de 1990 à 90 806 habitants. Ces licenciés se répartissent dans 43 clubs sportifs<sup>43</sup>. Situé au devant de la scène sportive, ce tissu associatif participe à

---

<sup>43</sup> Parmi les associations conventionnées ou subventionnées par la ville en 1993, citons : Saint-Denis Union Sports (1 583 292 francs), L'Avant-Garde de Saint-Denis (255 000), l'Association Sports et Spectacles

la promotion, à l'encadrement et à l'enseignement de plus de 50 disciplines sportives pratiquées par plusieurs générations de Dionysiens. En ce sens, le mouvement sportif poursuit et assume pleinement sa vocation de socialisation.

## **Des manifestations sportives populaires et de haut-niveau**

Au début des années 80, la municipalité décide de promouvoir de grandes manifestations sportives. Très vite, ces événements d'initiative municipale se révèlent être un moyen de redynamiser le secteur sportif dionysien, avec toujours la même ambition : valoriser le sport de haut niveau, le sport populaire et le mouvement sportif. Selon Luc Bouvet, secrétaire général adjoint, la ville de Saint-Denis a cherché à partir de 1984 à favoriser l'événementiel. Durant l'été 1984, la désignation de la ville de Saint-Denis comme étape du Tour de France et la création du meeting international d'athlétisme en témoignent. Ces initiatives non seulement revêtaient un caractère très populaire mais illustraient aussi la volonté de former une élite sportive dionysienne à l'image des frères Tiozzo. Restait pour la ville et la direction des sports un obstacle de taille et toujours d'actualité : la difficulté à fidéliser des athlètes de haut niveau. En ce sens, la constitution de synergies entre l'école municipale des sports (EMS), les grands clubs sportifs et les associations de jeunes des quartiers devenait primordiale. Sans ce réel travail de conciliation, la volonté municipale de favoriser le sport dionysien et l'athlétisme local en particulier s'apparenterait davantage à un vœu pieux ou à un exercice de rhétorique.

Dix ans plus tard en 1994, la ville de Saint-Denis délègue à l'association "Saint-Denis Marathon", présidée par Daniel Balme, l'organisation d'un semi-marathon. "**la voie royale**" est née<sup>44</sup>. Cette deuxième grande manifestation sportive portée par la municipalité est une épreuve pédestre irriguant les différents quartiers de la ville. Deux circuits, un de 10 kilomètres et un semi-marathon, traversent toute la ville, de la Basilique au Grand Stade aujourd'hui appelé Stade de France. Dès l'origine cette initiative recueille un large succès. Elle rassemble 2000 participants en 1994, 2800 en 1995 et 3000 en 1996. En 1995, Patrick Braouezec, député et maire de Saint-Denis, soulignait alors l'importance de la participation des Dionysiennes et des Dionysiens. Il souhaitait que « la population et les jeunes en particulier s'approprient l'événement... La philosophie générale de notre

---

Internationaux (400 000 francs), le Club Vélocipédique Dionysien (115 000), La dionysienne (85 000), l'ES Franc-Moisin (38 000), le Cercle d'escrime de Saint-Denis (34 500), l'Office des sports (23 000), l'Association Sportive Floréal (11 500), le Centre de Coopération et d'Innovation pour la Promotion du Sport Populaire à Saint-Denis (10 000)...

<sup>44</sup> Cette initiative fut créée par l'association "Saint-Denis Marathon-Grand Stade" en collaboration avec la ville de Saint-Denis et la section athlétisme de Saint-Denis Union Sports (SDUS). Cet événement est soutenu par de nombreux partenaires : la délégation interministérielle à la ville, le consortium Stade de France et son Président Directeur général Pierre Parisot, le conseil général, Saint-Denis promotion, Société Dubrac, Edition PSD, *Le Journal de Saint-Denis*, *Le Parisien*...

démarche n'a d'autre objectif que de favoriser au maximum, sans discrimination, la socialisation par le sport de notre jeunesse<sup>45</sup>.”

A coté de ces événements phares, le meeting international d'athlétisme qui réunit plus de 11 000 spectateurs et “la voie royale”, d'autres manifestations sportives de haut niveau se jouent à Saint-Denis : la course cycliste Internationale dans la cité (5 000 spectateurs), le Tournoi international de judo (1 200 spectateurs), le Grand Prix de vitesse de cyclisme (500 spectateurs), le Tournoi international de basket (400 spectateurs), le Championnat de France FSGT d'athlétisme (1 000 spectateurs), le Championnat de France - PGA (1200 spectateurs), le jumping national, FITA national de tir à l'arc, les galas nationaux de boxe, de gymnastique, les “boucles de la Seine-Saint-Denis”<sup>46</sup>... Plus récemment, la ville de Saint-Denis est devenue, avec l'implantation du Stade de France, le lieu de rencontres des équipes nationales et internationales de football et de rugby.

D'autres manifestations sportives, certes plus modestes, jouent un rôle majeur de socialisation. Reposant sur l'investissement quotidien des éducateurs sportifs, ces manifestations s'adressent en priorité aux jeunes résidents dans les différentes cités de Saint-Denis. Parmi les animations proposées, citons les tournois inter-quartiers de football. Illustration du redéploiement et de la “territorialisation” des services municipaux, ces tournois rassemblent des dizaines d'équipes amateurs et des centaines de jeunes venus de tous les quartiers de la ville. Récemment, ces initiatives ont pris une nouvelle dimension. De fait, elle se sont étendues à plusieurs communes de la banlieue parisienne, donnant ainsi naissance à des compétitions inter-banlieue. Ces événements intercommunaux, moins médiatisés car sans emprise réelle d'intérêts économiques, atténuent la représentation communément admise et souvent caricaturale d'une banlieue stigmatisée par des heurts violents opposant des “bandes” de cités rivales.

## **Un exemple populaire : le meeting d'athlétisme de Saint-Denis**

Le meeting international d'athlétisme de Saint-Denis fut fondé au printemps 1984 par la ville de Saint-Denis, le Journal *l'Humanité* et l'Association Sports et Spectacles Internationaux (ASSI) ; cette année là, le Journal *l'Humanité organe central du Parti communiste français*<sup>47</sup> fêtait alors son 80<sup>e</sup> anniversaire. Depuis sa création, cette

<sup>45</sup> lettre de Patrick Braouezec, député, maire de Saint-Denis, octobre 1995.

<sup>46</sup> Cette épreuve de cyclisme, créée en 1998 et soutenue par le Conseil général, traverse toutes les villes du département de la Seine-Saint-Denis.

<sup>47</sup> Précisons que le journal *l'Humanité* n'est plus l'organe central du Parti communiste français, mais le *journal des communistes*.

compétition internationale, qui réunit chaque année plus de 10 000 spectateurs, a acquis une très grande notoriété. Elle est classée parmi les cinq plus grands meetings français aux cotés du meeting international de Paris, de Monaco, du “BNP” de Villeneuve d’Ascq et du “Nikaïa” de Nice. Cette notoriété est due à la fois à la renommée des athlètes de haut-niveau qui y participent mais aussi à la qualité de son organisation partenariale. La réussite de ce meeting repose en effet sur l’engagement de différents partenaires. Outre la ville de Saint-Denis, le journal communiste et l’ASSI qui sont à l’origine de ce projet, il faut ajouter le Conseil général de la Seine-Saint-Denis<sup>48</sup>, la Fédération française d’athlétisme, le club omnisports dionysien Saint-Denis Union Sport (SDUS), sans oublier le partenaire privé Canal + qui retransmet le meeting.

Selon Claude Cabanes, rédacteur en chef de *L’Humanité*, la création et le maintien d’une telle manifestation n’allait pas de soi. Dans un contexte de crise profonde qui affecte les médias écrits, cet événement sportif est confronté à de nombreuses difficultés et en premier lieu au risque de perdre un de ses tout premier partenaire, *L’Humanité*<sup>49</sup>. La diminution considérable de son lectorat et la dégradation continue de sa situation financière pèsent en effet sur le devenir de ce quotidien. Malgré ces incertitudes, le partenariat reste au cœur de la réussite de cet événement. L’« Association sports et spectacles internationaux » (ASSI)<sup>50</sup>, association financée principalement par la Ville de Saint-Denis et le Journal *L’Humanité*, joue un rôle essentiel de gestion et de coordination de l’événement. Ses missions s’étendent des questions budgétaires<sup>51</sup> aux relations avec les managers, les entraîneurs et les athlètes, en passant par le fonctionnement de la billetterie, la gestion des problèmes techniques et médicaux, les relations aux médias...

Deux hommes vont promouvoir et valoriser cet événement sportif : Michel Zilbermann qui fut le premier directeur du meeting et son adjoint Gérard Rousselle qui lui succédera. Tous deux, responsables de l’Association Sports et Spectacles Internationaux (ASSI), vont coordonner cet événement, rencontrer les athlètes et les coaches, négocier les primes codifiées par une grille internationale... En 1987, Michel Zilbermann et Gérard Rousselle ont remarquablement bien oeuvré. Ils ont obtenu, avec l’appui de leurs partenaires, que le meeting de Saint-Denis passe du niveau européen au niveau IAAF (Fédération internationale d’athlétisme amateur).

---

<sup>48</sup> Le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis est alors présidé par Georges Valbon, premier président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis depuis 1967 et maire de Bobigny. Maurice Souheyre, premier adjoint au maire et conseiller général du département, a également oeuvré pour la création et la pérennité de ce meeting d’athlétisme.

<sup>49</sup> *L’Humanité* du 4 juin 1998

<sup>50</sup> Association loi 1901 dont le but est de promouvoir le sport de haut niveau et de masse.

<sup>51</sup> Le budget du meeting était de 700 000 francs en 1984. Il atteint les 3 millions de francs en 1990 dont la moitié des financements provient du conseil général.

Depuis la création de cet événement, ces responsables délèguent à la direction des sports de la ville de Saint-Denis l'organisation technique du Meeting, de la préparation des pistes et du matériel à l'accueil des journalistes en passant par la décoration florale du stade. En tout, plus deux cents employés communaux s'attellent à la réussite de cette manifestation sportive. Ainsi, dans les coulisses de ce rendez-vous de renommée mondiale s'activent des centaines de fonctionnaires territoriaux des services municipaux (service des sports, des espaces verts ou des ateliers municipaux) mais aussi des services départementaux. Outre leur participation financière et humaine, le Conseil général<sup>52</sup> et la ville de Saint-Denis apportent une aide logistique considérable : installation des barrières, aménagements extérieurs...

Enfin, sans la participation d'un réseau de bénévoles, l'existence même du meeting serait menacée. L'engagement des bénévoles se retrouve à tous les niveaux de l'organisation du meeting ; aussi bien en amont dans le comité d'organisation qu'au stade final où l'association "Saint-Denis Union Sports" dépêche une centaine de personnes aux guichets, à la distributions des dossards, au matériel, à la liaison entre chambre d'appel, starters, presse...

Le 3 juillet 1999, le meeting international de Saint-Denis se tiendra pour la première fois au Stade de France. A cette date importante, la Fédération française d'athlétisme (FFA) lancera officiellement la candidature de la France à l'organisation des Championnats du monde d'athlétisme de 2003. Elle s'adressera en particulier aux membres du conseil de l'IAAF, spectateurs et observateurs de cet événement dionysien, appelés à désigner la ville d'accueil du "**Mondial d'athlétisme de 2003**". De surcroît, dans le prolongement de la "Coupe du monde de football 1998" et de cette grande manifestation dionysienne d'athlétisme, la ville de Saint-Denis - associée à la ville de Paris, au conseil général de la Seine-Saint-Denis et au conseil régional d'Ile-de-France - défendra dans les mois à venir les atouts et les potentialités géographiques et humaines de ce territoire francilien bien placé pour accueillir les "**Jeux Olympiques de 2008**".

### **III - De nouvelles perspectives pour poursuivre "le développement et les progrès du sport à Saint-Denis" : 1995-2001**

Le rapport d'orientation du 24 juin 1996 présenté par Patrick Braouezec maire de Saint-Denis, Jean Maurize conseiller municipal délégué aux sports et Pierre Quay-

---

<sup>52</sup> Le meeting international d'athlétisme de Saint-Denis s'inscrit dans la politique sportive du Conseil général de Saint-Denis qui organise chaque année au mois de juin une initiative intitulée "le Mois du sport".

Thevenon maire-adjoint chargé de la jeunesse, intitulé **“poursuivre le développement du sport pour tous à Saint-Denis”**, s’inscrit dans le prolongement du travail initié par Jean Maurize et ses collaborateurs. L’objectif est bien de poursuivre et de donner une nouvelle dimension aux orientations municipales menées depuis dix années. Dans cet esprit, un certain nombre de résolutions ont été prises :

- \* - pérenniser et intensifier la présence du service des sports dans les quartiers,
- \* - maintenir une politique d’équipement de proximité,
- \* - poursuivre une politique de conventionnement fixant des objectifs éducatifs, quantitatifs et qualitatifs sur le modèle de la première convention de partenariat signée en 1990 avec le club “Saint-Denis Union Sports”,
- \* - continuer à promouvoir de grands événements sportifs (meeting international d’athlétisme, grands prix de vitesse, semi-marathon...)
- \* - être attentif et accompagner l’émergence de besoins nouveaux (intégrer les pratiques sportives nouvelles...)

### **Le service municipal des sports : une nouvelle dimension**

L’intervention municipale et l’application des décisions votées par les élus locaux reposent en premier lieu sur le capital humain de la direction des sports<sup>53</sup>. Ces dix dernières années, ce service public a vu ses effectifs s’accroître considérablement grâce à la création d’une trentaine d’emplois. Au poste de directeur, de directeur adjoint, de responsable du personnel administratif et de la gestion financière, de responsable des installations et des manifestations sportives, de responsable des personnels d’entretien, de responsable des personnels de gardiennage ; aux personnels administratifs ; aux agents de surveillance et d’entretien<sup>54</sup> se sont ajoutés un responsable des animateurs sportifs, cinq techniciens qualifiés responsables de chaque établissement sportif, 12 éducateurs sportifs, 4 responsables des nouvelles installations de quartier et une dizaine d’emplois-jeunes en cours de recrutement.

La mission première des personnels de la direction municipale des sports est d’appliquer les décisions du conseil municipal. En amont, elle mène un travail de prospective et d’analyse des besoins des Dionysiens ; elle suit, aux cotés des services techniques, la réalisation et la maintenance des équipements de proximité ; elle dirige au quotidien le travail et le déploiement de ses personnels et coopère avec plusieurs partenaires, associatifs, institutionnels ou privés.

---

<sup>53</sup> Pour plus d’information, on pourra se reporter à l’organigramme de la direction des sports.

<sup>54</sup> On dénombre ainsi un directeur de la piscine, 4 membres du personnel administratif, 22 agents d’entretiens, 28 agents de surveillance et 18 agents à la piscine.

Dans un document interne en date du 23 mars 1994, la direction municipale des sports définissait son champ d'interventions et ses responsabilités ainsi <sup>55</sup> :

- \* - appliquer la politique sportive élaborée par la municipalité,
- \* - informer le public des possibilités offertes en matière d'activités physiques et sportives dans la commune,
- \* - veiller au plein emploi des équipements,
- \* - gérer les deniers publics votés au budget communal dans le domaine des sports au mieux des intérêts de la collectivité,
- \* - préserver le patrimoine existant et s'attacher à une utilisation conforme aux bonnes règles et assurer un entretien régulier des équipements,
- \* - coordonner les actions des différents groupes ou organismes de la Commune oeuvrant en faveur des activités physiques et sportives,
- \* - permettre ou susciter l'animation sportive de la commune en liaison avec les associations existantes,
- \* - en collaboration avec les usagers, évaluer les besoins et élaborer les projets en matière d'équipements sportifs .

### **Des difficultés persistantes**

La capacité du système sportif, qui regroupe sur Saint-Denis l'institution municipale, son école municipale des sports, et les clubs omnisports tels le SDUS ou l'Avant-Garde, rencontre de plus en plus de difficultés. Outre la relative stagnation de ses effectifs, le mouvement sportif a perdu de son attrait et de sa représentativité. Pour exemple, le SDUS qui prend toujours en charge l'éducation sportive des adolescents et des jeunes dionysiens, constate dans cette classe d'âge une diminution du nombre de ses adhérents.

Selon Michel Rogel, secrétaire général du SDUS, rapporté par Jean-Louis Ivani<sup>56</sup> : « *Si nos effectifs progressent (4500 licenciés), nous stagnons du côté des quatorze-dix-huit ans. Nous avons même du mal à nous maintenir dans cette catégorie d'âge. Ces jeunes ont souvent le sentiment d'avoir affaire à une société fermée, à laquelle ils ont du mal à adhérer. Je me demande si nous sommes capables de leur proposer quelque chose d'intéressant. Mais je persiste à croire que le sport permet à des gens aussi différents et opposés par l'âge, la culture, l'origine, le milieu social ou économique de se côtoyer et parfois de se rassembler.* »

Au regard de ces vingt dernières années, une évolution importante a marqué le mouvement associatif dionysien. Aux cotés de grands clubs omnisports, comme le "Saint-

<sup>55</sup> Ce document a été réalisé dans le cadre du Challenge de l'Equipe "La Ville la plus sportive de France" en 1995 au moment où la ville de Saint-Denis déposait sa candidature.

<sup>56</sup> Jean-Louis Ivani, « Sports de rue en Seine-Saint-Denis, splendeurs et misère du "Fast-foot" », *Le Monde diplomatique*, septembre 1996.

Denis Union Sports” longtemps interlocuteur privilégié de la municipalité, sont nées des floraisons d’associations sportives indépendantes de ces grands clubs omnisports et des fédérations “affinitaires”. Pour preuve, à la fin des années 1990, la direction municipale des sports ne dénombrait plus que 4 500 adhérents au SDUS sur un total de 12 000 licenciés sportifs. Malgré cet affaiblissement, le SDUS reste le club sportif dionysien le plus important. Pour l’année 1998 il comptait 4 626 adhérents<sup>57</sup>. Ses effectifs continuent ainsi leur progression mais à un rythme moins soutenu. Ce club comptait en effet 3 823 adhérents en 1991, 4 022 en 1992, 4 160 en 1993, 4 238 pour 1994 et 4 299 pour 1995.

Dans ces circonstances à la fois d’étéollement de la représentativité de ce grand club mais aussi de démultiplication des groupements associatifs, une centaine d’associations sportives aux besoins accrus se sont développées. Cependant malgré cet infléchissement, la tradition de déléguer les missions d’enseignement, d’animation et d’encadrement aux associations n’a été pas remise en cause. Au contraire, la municipalité a maintenu et réaffirmé son engagement auprès des clubs car aujourd’hui le mouvement sportif même affaibli reste le premier partenaire.

Dans une autre optique, les synergies entre les différentes directions municipales restent à poursuivre et à intensifier. Ainsi, les antennes de quartier mises en place par la direction de la jeunesse, dont certaines ne sont pas encore opérationnelles, pourraient devenir des lieux relais pour les personnels de proximité, éducateurs sportifs, animateurs de quartiers ou emplois-jeunes. Selon Jean Maurize, les liens naturels entre la direction des sports et celle de la jeunesse doivent être approfondis car de fait, les éducateurs sportifs comme les animateurs de quartier interviennent souvent sur les mêmes territoires et en direction des mêmes publics.

A l’heure de la transversalité, nombreux sont encore les témoins à souligner l’étanchéité des modes d’intervention des directions municipales. Toutefois, en prenant les exemples du semi-marathon et du meeting de Saint-Denis, Jean Maurize insiste sur l’infléchissement des résistances et souligne le mouvement amorcé de décloisonnement des pratiques administratives. Grâce en particulier à l’investissement du personnel communal - travaillant pour les différentes directions de l’environnement à la voirie et véritable cheville ouvrière de ces grandes manifestations sportives -, la rigidité des fonctionnements s’étéole peu à peu.

---

<sup>57</sup> Les effectifs du SDUS continuent de progresser. Ce club comptait 3 823 adhérents pour l’année scolaire 1991-1992, 4 022 pour l’année scolaire 1992-1993, 4 160 pour 1993-1994, 4 238 pour 1994-1995, 4 299 pour 1995-1996 et 4 626 pour 1996-1997.

## **L'exemplarité des éducateurs sportifs ou comment poursuivre le travail au coeur des quartiers**

Depuis 1989 et l'application du contrat de développement du sport à Saint-Denis, la création d'animation sportive dans les quartiers est devenue prioritaire. Ce dispositif porté à l'origine par Jean-Claude Lecoq s'est d'abord appuyé sur des médiateurs de proximité tels les gardiens d'office HLM. Pour mener à bien cette politique d'animation au coeur des quartiers, les crédits budgétaires ont été considérablement augmentés. Cet investissement financier a permis de recruter de jeunes vacataires bien implantés dans les quartiers et capables de prendre en charge l'organisation d'animations sportives. Ce recrutement local, très souvent et à tort critiqué, a permis notamment la reconnaissance des sports de rue, sports nés aux Etats-Unis, qui ont gagné rapidement les quartiers défavorisés des villes françaises. En 1996, le choix de Saint-Denis et du Stade Auguste Delaune, comme étape de la coupe de football de rue ou "Street Soccer Cup", illustre bien l'implantation dans la ville de ces nouvelles pratiques sportives<sup>58</sup>.

Aujourd'hui, ce sport de rue est présenté par la ville mais aussi par le ministère de la jeunesse et des sports comme un formidable outil d'intégration. Il est aussi devenu un outil de communication et de publicité pour des entreprises qui développent des politiques de mécénat<sup>59</sup>. Pourtant une des difficultés persistantes rencontrées par les institutionnels reste bien la faiblesse ou l'absence de l'encadrement de ses équipes amateurs. Elles sont en effet le plus souvent non structurées, non encadrées et marquées par une existence éphémère le temps d'un tournoi de football.

Face à ce nouveau public, les institutions, et en premier lieu, la municipalité a pris conscience que ses services devaient se porter au devant des publics et en particulier des jeunes. La politique d'équipement, qui est à l'origine de la création d'une trentaine d'espaces sportifs de quartier, en fut la première expression. Ces équipements ne sont pas des coquilles vides. Parallèlement à leur ouverture, des postes d'éducateurs sportifs ont été créés. A ce titre, 1992 est une année importante marquée par le recrutement des premiers éducateurs sportifs. Aujourd'hui, en 1998, 14 éducateurs sportifs travaillent dans les quartiers, dans les écoles... Selon la spécificité de leur brevet d'Etat, ils interviennent aussi dans les clubs sportifs. Ces animateurs participent également aux démarches quartiers assumant parfois un rôle d'interface entre les élus, le personnel communal et les habitants. Dans ce contexte, la direction des sports a ainsi vu ses effectifs très fortement progressés.

---

<sup>58</sup> Pour ce tournoi, 22 autres villes ont été choisies comme lieu-étape en 1996.

<sup>59</sup> En juin 1996, l'entreprise Snickers avait lancé une grande campagne sur le thème : "un snickers acheté équivalait à 1 cm<sup>2</sup> de city stade construit" où l'on peut pratiquer foot, basket ou hockey.

Pour Jean Maurize, la municipalité, en choisissant de recruter ces vacataires et ces éducateurs sur la base des quartiers, s'est entourée de personnels bien enracinés, insérés dans des réseaux et imprégnés de la vie des cités. De plus, la ville a aussi permis la promotion interne d'un certain nombre de vacataires qui grâce à leur formation prise en charge par la municipalité, sont devenus des éducateurs sportifs titulaires. Consciente de l'ancrage et du travail de ces acteurs de terrain, la direction des sports a pu promouvoir des tournois inter-quartiers<sup>60</sup> initiés depuis plus de 4 ans. Ces manifestations sportives sont le résultat de synergies construites entre les cadres du SDUS, les personnels de la direction des sports et les équipes amateurs de quartier. L'ouverture des équipements sportifs à un plus large public, et notamment aux jeunes n'appartenant à aucune association, a été rendue possible grâce à l'encadrement des éducateurs sportifs. Aussi, la présence et l'investissement de ces éducateurs sportifs, aujourd'hui épaulés par les emplois jeunes, sont des indicateurs fiables pointant les faiblesses de l'action municipale et l'émergence des nouveaux besoins liés aux transformations des pratiques sportives.

### **En conclusion :**

L'ambition de Jean Maurize conseiller municipal délégué au sport, auteur du premier "contrat de développement du sport à Saint-Denis", et de la direction municipale des sports chargée de son application, est de poursuivre le redéploiement de l'action municipale. Plusieurs chantiers sont ainsi ouverts. Dans le cadre de ces nouvelles orientations, la municipalité cherche à amplifier les animations de quartiers, à valoriser les pratiques de tous les sports et à soutenir le travail des éducateurs sportifs ; point d'appui indispensable à ce redéploiement territorial. Au quotidien, ces nouveaux médiateurs, épaulés par les emplois-jeunes, sont devenus des acteurs incontournables dont les missions et les sollicitations ne cessent de s'accroître. Outre l'animation sportive des quartiers, ils doivent souvent aider à la création et à la pérennité d'équipes sportives amateurs et permettre aux jeunes issus des différentes cités de la ville de se rencontrer.

La ville de Saint-Denis accompagne tant bien que mal un mouvement sportif morcelé et affecté par la crise. Néanmoins les promoteurs de cette politique sportive municipale, élus ou professionnels, ont bien conscience, que sans la participation active des associations sportives, toute action municipale est vouée à l'échec. Car ses associations

---

<sup>60</sup> Selon Jean-Louis Ivani « Dans l'inter-quartiers chacun joue gratuitement pour sa cité ou son quartier, et sur son terrain de proximité. S'y affronte une quarantaine d'équipes, 400 joueurs pour 270 matches dans une épreuve longue de cinq mois (février-juin 1996). Les participants doivent plus ou moins autogérer les matches et les classements, avec l'aide des éducateurs sportifs. Le succès paraît évident, puisque 25 % des treize-quinze ans de Saint-Denis ont participé au championnat. Et, surtout, la plupart des équipes ont accepté d'aller jouer chez les autres, à l'exception de celle de Joliot (cité Joliot-Curie) qui a refusé de se rendre au Franc-Moisin (c'était après un règlement de comptes entre bandes)...»

ancrées dans la ville et portées par une histoire, assument pleinement, souvent avec peu de moyens et un encadrement de bénévoles, leurs vocations de socialisation.

Dans ce contexte, le Stade de France est devenu un lieu fédérateur et valorisant pour la ville de Saint-Denis. Depuis l'édification de ce haut lieu monumental, nombreux sont les promoteurs du sport à souhaiter la naissance d'un grand club de la banlieue nord. Les enjeux sportifs mais aussi les intérêts économiques autour de ce "club résidant du Stade de France" sont considérables. Le "Red Star", association de football prestigieuse, fondée en 1897 et installée à Saint-Ouen depuis 1908, incarnera-t-il ce grand club fédérateur et identitaire de la banlieue nord ?

Développer le sport dans la ville, favoriser le sport de haut niveau et l'accès de tous aux activités physiques et sportives, soutenir le tissu associatif et ses cadres bénévoles, promouvoir une politique de conventionnement favorisant à la fois le sport de haut niveau et le sport pour tous, développer la médecine sportive... toutes ces actions, toutes ces perspectives constituent bien le fleuron de la politique municipale sportive dionysienne, qui tente, malgré les pressions et les enjeux financiers, de rester fidèle aux valeurs du sport travailliste.

Pour conclure, nous aimerions revenir sur les propos d'Idrissa Coulibaly, jeune dionysien, aujourd'hui membre de la direction des sports<sup>61</sup>. Pour ce professionnel de terrain, l'importance du sport comme moyen d'épanouissement individuel, de socialisation et de rencontre est indéniable. Pourtant cet éducateur sportif de formation insiste sur les dérives d'une représentation communément admise qui associe systématiquement, de façon exclusive et parfois outrancière, les jeunes des cités aux pratiques sportives ; réduisant en quelque sorte leur épanouissement et leur insertion à un seul horizon : celui du sport.

Pour Idrissa Coulibaly, une des perspectives de l'intervention municipale devrait être la démultiplication des offres de services publics. En ce sens, cette dimension plurielle, orientée en priorité vers les jeunes dionysiens résidents dans les cités de la ville, refléterait bien la volonté affichée par la municipalité de tisser des synergies nouvelles, des partenariats multiples ; aussi bien entre les différentes directions municipales, départementales ou étatiques, mais également avec des structures d'accueil ancrées dans la ville tels le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, les cinémas l'Ecran, les associations locales d'insertion...

---

<sup>61</sup> Ces propos ont été prononcés lors d'une émission présentée sur la Cinquième. Il s'agit de la première émission dominicale, *Brise-glace*. Ce magazine d'actualité présenté par Paoli a reçu comme premier invité Patrick Braouezec, député, maire de Saint-Denis. Lors de cette émission des témoignages de jeunes de la cité Cosmonautes et celui d'Idrissa Coulibaly ont été diffusés.

Ce sont ces acteurs de terrains, éducateurs sportifs, animateurs de quartier ou emplois jeunes qui sont aujourd'hui, à mon sens, les nouveaux "hussards de la République". Paradoxalement ce sont bien ces personnels de proximité qui sont au coeur des transversalités que la ville s'ingénie à construire. De fait, leurs pratiques professionnelles sont les points d'ancrages des nouvelles orientations municipales qui s'évertuent à mieux appréhender les questions de quotidienneté et de citoyenneté, à mieux "territorialiser" ses modes d'intervention et à poursuivre son redéploiement et ses découloisnements administratifs.